

Zeitschrift:	Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts du Jura
Band:	21 (1950)
Heft:	8
Rubrik:	[Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jura parla d'union et de collaboration, d'union de tous les Jurassiens. Oui, avec raison, car récemment, pour discuter en commun des problèmes généraux intéressant le Jura, les trois bureaux des trois associations s'étaient réunis. On a parlé de la rencontre des trois grands. Comme exemple, on ne pouvait mieux et pour l'heure actuelle l'union de tous les Jurassiens est plus que jamais nécessaire.

La question des trains. — Dans les assemblées de l'ADIJ on a pris l'excellente habitude de fixer un temps maximum pour les conférences. Une demi-heure et c'est suffisant. M. G. Moeckli, conseiller d'Etat, dut donc dans ce laps de temps traiter un sujet très vaste : celui des chemins de fer jurassiens et des révisions constitutionnelles. Il le fit avec clarté et tout le monde a compris qu'il fallait voter oui et agir avant que le régional du haut plateau tombe en ruine.

Les orateurs du banquet s'inspirèrent de cette considération. Aucun vainement n'allongea. M. le conseiller d'Etat Gafner parla en français. M. Schmutz, président de la Chambre d'utilité publique du canton, fut des plus spirituels dans la langue de Molière, aussi M. Winkelmann, un vieil ami du Jura, évoqua ses sapins, qu'il regrette toujours. Il n'y eut que M. le conseiller aux Etats Wenk, de Bâle, pour changer de langue dans un pur accent de la ville des bords du Rhin. Il dit son plaisir de venir dans le Jura — un hinterland pour Bâle — félicita M. Oettinger pour son élection à l'honorariat et pour bien montrer que le président de l'association du tourisme bâlois avait aussi sa marotte des chemins de fer — comme M. Reusser — rappela que ce brave M. Oettinger une fois au fond de son lit, malade, avait placé en évidence sur la table de nuit... un horaire. Passion, oui, du tourisme et des trains.

A chacun son coin de terre jurassienne. — Les diplômes de MM. les membres d'honneur ont été confectionnés à la main par l'héraldiste M. Mettler. Un écu de Jurassien, les mérites de l'honoré et à chacun un paysage souvenir. Sur celui de M. Brand il y a l'église de Chaindon, pour M. Grimaître, Saignelégier et ses chevaux ; pour M. Oettinger la route de Pierre-Pertuis rappelant la voie bâloise ; pour M. Minger une ferme jurassienne, pour MM. Mouttet et Hof, Delémont. Tous ces messieurs, très émus, sont partis leur carton sous le bras. Demain on l'encastrera et chaque jour il rappellera que la fidélité à la terre jurassienne se paye par le mot reconnaissance, qui n'a pas perdu son sens chez nous.

Servir avec ténacité. — M. Reusser a parfaitement défini le rôle de l'ADIJ lorsqu'il termina son discours jubilaire en prononçant le mot « servir ». Oui, l'association fondée il y a 25 ans a bien servi le Jura, non pas avec des actions d'éclats, avec des cris, des coups de poing sur la table quand la partie adverse ne cérait pas, mais avec une volonté, une ténacité, une obstination, une insistance, un entêtement même, calme, réfléchi, sûr et garant de la réussite. Cette politique fut très heureuse et pour le second quart de siècle présidentiel, M. Reusser, soutenu par son comité, n'a qu'à demeurer en si bon chemin. Nous l'assurons de l'appui tout entier du Jura.

ORGANES DE L'ADIJ

Présid. : F. REUSSER, Moutier, tél. 9 40 07. Secrétaire : R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 83
Caissier : H. FARRON, Delémont, tél. 2 14 37

Compte de chèques postaux de l'ADIJ: Delémont, IVA 2086

Administr. du bulletin : R. STEINER. Resp. de la rédaction : MM. REUSSER et STEINER
Publicité Par l'administration du Bulletin — Editeur : Impr. du Démocrate S.A., Delémont

Abonnement annuel : Fr. 8.— Prix du numéro : Fr. 1.—

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source